

# Documentation autour de « la mission Victor Place en Assyrie (1851-1854) »



« Planche 1 : Vue de la pierre du conduit inférieur posé à plat ». Photographie de Tranchand, 1852. Fouilles dites « de Ninive » menées par Victor Place, consul de France à Mossoul (Irak), 1852. Tirage à partir d'un négatif papier (calotype) sur papier salé, puis collé sur feuille de papier © Archives nationales de France.

Victor Place, archéologue, réalisa plusieurs missions au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Il décida très tôt d'employer le procédé photographique (qu'il appelle par approximation « daguerréotype »), qu'il défendit comme un instrument novateur et précis, indispensable pour mener à bien la reproduction des objets trouvés lors des fouilles. Ce second volet du dossier d'archives s'attache à la mission qu'il mena de 1851 à 1856 à Khorsabad, village situé dans le nord de l'actuel Irak, proche de l'ancienne capitale de l'Assyrie, Ninive, où il mena les fouilles accompagné d'un photographe, M. Tranchand. L'enquête menée par Claire Bustarret sur cette mission, développée en annexe de sa thèse, montrant

le rôle essentiel de la photographie dès cette date précoce, est reproduite telle qu'à l'origine (1989), accompagnée de calotypes de Tranchand montrant les fouilles et des objets inscrits issus des fouilles. On y a joint la lettre originale de V. Place adressé en 1851 au ministère de l'Intérieur défendant « l'exactitude mathématique » du « Daguerreotype ». Les héliogravures des objets, dont certaines ont été réalisées à partir des calotypes de Tranchand pour illustrer l'ouvrage *Ninive et l'Assyrie* (1867-1870), sont mises en regard, éclairant le circuit sous-jacent à la reproduction et à la diffusion de la documentation épigraphique de la mission.

#### Sommaire :

- Annexes de la thèse de Claire Bustarret « *Parcours entre voir et lire. Les albums photographiques de Voyage en Orient (1850-1880)* » sur la mission Place, Univ. Paris 7, 1989.
- V. Place, Lettre adressée au ministre de l'intérieur, Paris 5 septembre 1851, Archives nationales de France (F21/ 546).
- Calotypes de G. Tranchand, photographe de la mission.(Planche 1, Planche 38).
- Planches de l'ouvrage de V. Place *Ninive et l'Assyrie* paru à Paris, en 1867-1870, imprimerie impériale, 2 vol. de texte et 1 vol. de planches. Section « épigraphie ».

←

55

MISSION:<sup>◊</sup> PLACE

MISSION de Victor PLACE à KHORSABAD, 1851-1855

Sources: Arch.Nat.F<sup>17</sup> 3603, F<sup>21</sup> 546, 547;  
Arch.Institut:E 84, 85, Pièces E371

1. Demande d'instructions adressée par V.PLACE à l'Académie  
des Inscriptions

" Paris le 18 Juin 1851,  
Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Avant de partir pour Mossul, où j'ai été nommé consul, je désire beaucoup obtenir de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres des instructions sur les recherches archéologiques auxquelles j'ai l'intention de me livrer. Il paraît constant aujourd'hui que dans les plaines qui environnent Mossul de nombreuses collines artificielles recèlent de véritables trésors d'antiquités assyriennes, et qu'il y a une abondante moisson de matériaux à recueillir pour les Musées et les savants. La nature de mes études m'a toujours porté vers les travaux historiques, et j'ai acquis dans mes voyages une certaine habitude du dessin, du daguerréotype et de la levée de plans. Aussi, sans avoir aucunement la prétention d'être un antiquaire je me borne à apporter à la science le concours que peut lui offrir un ouvrier de bonne volonté.

Je serai donc très heureux, Monsieur le Secrétaire perpétuel, si l'Académie voulant profiter des avantages que présente ma position officielle dans ces pays difficiles me croit en état d'être utile, et daigne me donner des instructions, qui me seront précieuses à tant de titres, et où je trouverai tracée la marche que je devrai suivre dans les fouilles des monuments assyriens. Je prendrai la liberté de vous observer que mon départ doit être très prochain.

Veuillez agréer, etc."

(Copie conservée au dossier du ministère IP)

PLACE

2. Rapport de la Commission académique ( séance du 4.7.1851)

Rapporteur: J.Mohl; signé :MM. Burnouf,  
Guigniaut, Vitet, Guizot, De Wailly et  
Walckenaer.

Le rapport assigne à V.Place la tâche de reprendre "les fouilles commencées par Botta sur le sol de Ninive". Deux arguments sont avancés pour soutenir cette proposition :

"Votre commission a vu avec le plus grand plaisir que le gouvernement est disposé à encourager la reprise de ces fouilles. C'est à la France que revient la gloire d'avoir découvert cette mine de richesses archéologiques, mais elle a eu le tort d'abandonner ce terrain depuis 1844, pendant que l'Angleterre, marchant sur nos traces, n'a jamais cessé d'exploiter notre découverte" (la conséquence de ce fait étant l'avance prise par les collections britanniques sur celles du Louvre).

Par ailleurs, la commission approuve le zèle manifesté par le candidat, et reconnaît le prix de sa position diplomatique, susceptible de lui assurer des avantages "que ne possède pas un voyageur, ni même une expédition envoyée par un gouvernement".

Suit l'examen des localités à fouiller, auquel s'ajoute l'encouragement à l'exploration de toutes les collines non encore exploitées.

A destination des collections nationales, l'envoi d'une sélection de sculptures en état de transport sera apprécié, quant aux "sculptures sur rocher, comme celles d'Arbela", elles "doivent être prises au daguerréotype, si leur position ne permet pas d'en prendre des empreintes".

Enfin, concernant les objets de petites dimensions ainsi que les inscriptions, les savants recommandent de doubler tout envoi de spécimens d'un envoi de reproductions, par mesure de sécurité, les transports n'étant guère fiables.

PLACE

Le rapport précise : " S'il se présente des inscriptions qui se distinguent soit par la beauté de l'exécution, soit par une écriture particulière, il faudra envoyer la pierre même, si les circonstances le permettent. Dans aucun cas, à moins d'une impossibilité absolue, il ne faut se contenter de la copie d'une inscription; car il n'y a que l'original même ou une bonne empreinte qui puisse donner la certitude dont on a besoin pour la lecture".

Les auteurs concluent par leurs vifs encouragements au voyageur, en faisant appel au soutien des ministères de l'Instruction Publique, des Affaires étrangères, ainsi qu'au Ministère de l'Intérieur, dont dépendent les Musées intéressés, afin de permettre le succès de son entreprise.

La liste des sites sera complétée lors de la séance du 11.7.1851.

3. Arrêté de Mission, accordée par le Ministre de l'Intérieur ,L.Faucher, le 21.7.1851 (dotée de 6 000 fr. sur le budget des "Ouvrages d'art et Décoration des édifices publics", exercice de 1852).

Un crédit supplémentaire de 8 000 fr. sera accordé au mois d'Août de la même année.

4. Prise en charge du matériel photographique

Avant son départ, V.Place adresse au Secrétariat aux Beaux-Arts une justification de ses premières dépenses en matériel (9.9.1851). Celles-ci concernent les instruments topographiques, et la photographie ( appareils et produits chimiques pour un montant total de 3 677,55 fr.)

" Enfin pour recueillir des vues qui offrent avant tout aux savants la garantie d'une exactitude mathématique j'ai cru, pour me conformer au voeu formel de l'Académie, ne pou-

Lettre originale de  
Victor Place

PLACE

voir mieux faire que d'emporter un Daguerréotype, d'autant plus que la modification que cette admirable découverte vient de subir par la substitution du papier à la plaque métallique, en a fait précisément un instrument spécial et indispensable dans les découvertes archéologiques, en le rendant maniable aux voyageurs. On peut épargner désormais l'envoi d'un dessinateur puisqu'il s'agit de rapporter dans ce cas des copies plutôt exactes qu'artistiques. D'ailleurs la possibilité d'obtenir avec une épreuve négative un nombre indéfini de reproductions positives, me met à même d'expédier les vues des palais, des bas-reliefs et des sculptures au fur et à mesure de leur découverte afin que vous puissiez suivre constamment la marche des travaux, sans compter que la facilité d'appliquer des couleurs sur le papier photographique me permet de conserver aux peintures leur véritable physionomie".

Cependant l'administration, peu sensible à l'intérêt et à la pertinence d'une telle analyse des usages documentaires de la photographie, refuse de rembourser ces frais de matériel. Pour importantes que puissent paraître les découvertes à faire, l'emploi du "daguerréotype" (c'est à dire des instruments photographiques) n'est pas jugé "indispensable". La plaiderie de Victor Place ne fut pas entendue, alors qu'il ajoutait :

"J'ai attaché à tous ces moyens d'exécution une importance d'autant plus grande qu'indépendamment du goût qui me porte à ce genre de travaux, j'ai pu me convaincre de votre volonté nettement formulée de voir sortir de mon entreprise des résultats tout-à-fait sérieux."

Prévoyant de ne pouvoir se fournir à Mossoul, Place emportait des produits chimiques en quantité suffisante pour toute la durée de son séjour. Pourtant des contacts purent

PLACE

avoir lieu par la suite avec des voyageurs de passage dans la région, comme l'architecte Thomas, retour de la mission en Babylone dirigée par Fresnel. Place réussit à le convaincre de travailler quelques mois à Khorsabad, et obtient même une mission du gouvernement (IP, 1854) pour faire exécuter les plans et les coupes architecturales de ses fouilles. Il est vraisemblable que c'est à l'une de ces occasions que Place et Tranchand furent mis au courant du procédé récent du collodion, comme le prouve cette mention enthousiaste du 10.3.1853:

"M. Tranchand vient de recevoir pour la photographie une nouvelle substance, le Collodion, qui va lui permettre de donner beaucoup plus de finesse et de perfection aux dessins (\*) que je vous enverrai" (Rapport V.Place n°22).

5. Engagement d'un photographe

Bien qu'il ait très certainement manié lui-même la photographie, le jeune archéologue jugé prudent de s'adoindre les services de son ami Tranchand, "ingénieur civil, qui pratique la photographie depuis plusieurs années".

Celui-ci, qui deviendra son assistant sur les champs de fouilles, ne bénéficia pas d'une mission personnelle, malgré l'insistance de Place sur ses qualités et l'importance de sa contribution photographique à l'élaboration des rapports. Un dédommagement de 6 000 f., correspondant au traitement moyen d'une année, fut finalement obtenu de la Division des Beaux-Arts, après un séjour éprouvant de près de quatre années.

Les relations amicales entre les deux associés rendaient toute tentative d'attribution des prises de vue à l'un ou à l'autre, à la différence de la situation hiérarchique prévalant dans la plupart des missions employant un photographe au service de l'archéologie (cf. Tableau , note 4).

(\*) Place emploie, comme les premiers calotypistes, "dessins" pour "épreuves".

PLACE

6. Rapports de la Mission Place

Les rapports rédigés par Victor Place au cours de sa mission sont exceptionnellement nombreux (env.49 rapports numérotés, de Janvier 1852 à Juillet 1854, de 2 à 90 pages chacun, concernant les fouilles - sans compter la correspondance de 1855 à 1856 consacrée au transport et au naufrage des pièces destinées aux musées français). Ils constituent un compte-rendu presque ininterrompu des campagnes de fouilles successives, menées simultanément à Khorsabad et sur plusieurs sites voisins.

Envoyés par la voie hiérarchique (Place étant consul) au ministère des Affaires Etrangères, ces rapports étaient retransmis au ministère de l'Intérieur, où le secrétaire aux Beaux-Arts les communiquait périodiquement à l'Académie (IBL), tout en ayant soin d'en commenter les étapes décisives dans la presse (Le Moniteur, ainsi que la Revue des Deux Mondes).

Malgré l'extrême lenteur des communications, Place attache une grande importance aux réactions de l'Académie à ses rapports : c'est afin de rendre ceux-ci plus explicites qu'il fait usage des clichés pris au fur et à mesure des travaux pour "mettre sous les yeux" des académiciens les objets qu'il décrit. Aussi tout retard de transmission gêne-t-il considérablement la poursuite de ses recherches:

" J'ai été assez heureux pour faire d'importantes découvertes" écrit-il le 10 Septembre 1852 "dont les résultats vous ont été envoyés en partie, soit en objets, soit en dessins photographiques. Je n'ai jamais eu aucune nouvelle de ces envois, et même quelques membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui s'intéressent à mes recherches, m'ont écrit que rien n'ayant été communiqué à leur compagnie, ils craignent que je n'aie négligé leurs instructions".

Or pendant ce temps, les sept premiers rapports, dont le n°6 illustré de 38 épreuves, venait de parvenir à l'Académie, suscitant l'enthousiasme (Rapport du 2 Septembre 1852). Mais Place n'attend pas seulement des instructions, mais un important renouvellement de crédit, que seul le soutien de l'Académie

**PLACE**

peut lui permettre d'obtenir, malgré les réticences budgétaires du ministère, comme il le précisait dans son envoi précédent :

"J'ai besoin de m'appuyer de l'avis [de l'Académie], afin de motiver d'une manière positive et irréfragable la nécessité de donner aux fouilles de Khorsabad toute l'extension que commande l'intérêt de l'art et de la science" (6.8.1852).

Cependant l'obtention de "crédits extraordinaires" deviendra de plus en plus difficile d'année en année. Il semble qu'en quatre ans, la somme totale accordée par l'Etat ait dépassé 135 000 Fr., sans que l'archéologue soit pour autant jamais assuré de pouvoir poursuivre ses recherches.

Les mentions de l'activité photographique sont multiples, notamment dans les rapports n°6 (cf. Annexe p. 20, 22, 26, 31, 41). Place y développe une rhétorique - et presque une théorie - des emplois documentaires et démonstratifs de la photographie fort originale par son intégration constante à la recherche archéologique en cours. Or ce sont les incertitudes méthodologiques et matérielles résultant d'une situation administrative complexe qui ont suscité une exploitation formelle aussi poussée de l'apport photographique chez Victor Place. D'un dépôt de 179 épreuves mentionné en 1861 (cf. M. Pillet, 1962) il reste seulement une cinquantaine de tirages originaux (Annexe III p. 15 & sq.).

**7. Publication des travaux archéologiques**

Après le naufrage malencontreux des trois-quarts des pièces antiques destinées au Louvre, Place dut immédiatement poursuivre sa carrière en Moldavie (Septembre 1855). Sa tâche colossale fut néanmoins reconnue par l'Académie qui le proposa pour le grand prix de l'Institut (décerné à Fizeau). Mais il dut remettre la préparation d'une publication jusqu'en 1860, une bonne part de ses matériaux ayant été dispersés. Les trois volumes in-folio de Ninive et l'Assyrie parurent finalement en 57 livraisons de 1867 à 1870, aux soins de l'Imprimerie Impériale (300 ex., dont 100 pour le commerce). Les 82 planches de l'atlas ont été gravées d'après les dessins de F. Thomas ainsi que d'après la documentation photographique exécutée par Tranchand, dont l'apport est honoré en introduction. L'ouvrage est resté une référence.

Calotype de  
Tranchand (Planche 1,  
Planche 38)

*Annexes de la thèse de Claire Bustarret « Parcours entre voir et lire. Les albums photographiques de Voyage en Orient (1850-1880) », Univ. Paris 7, 1989. Dossier sur la mission Place, p.55-61*



1176.

Paris le 3 Septembre 1851

1<sup>e</sup> Division. Beaux-Arts.

1<sup>e</sup> Bureau

Monsieur le Ministre,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 18 du mois passé, pour m'annoncer que l'Assemblée Nationale avait voté le crédit de 8000 francs qui lui était demandé pour la continuation, sous ma direction, des fouilles commencées sur l'emplacement de l'ancienne Nécropole. J'ai reçu également celle du 26 par laquelle vous voulez bien mettre à ma disposition cette somme de 8000 francs en me faisant la règle que je dois suivre pour établir mes états de dépenses. Je ne manquerai pas de me conformer à toutes les instructions que vous me donnerez et comme rien ne me retient plus, je pars pour me rendre à mon poste le plus promptement possible, afin d'apporter toute l'aide que vous me recommandez dans l'accomplissement de la mission que vous m'avez confiée.

Dans les audiences que vous avez bien voulu m'accorder, Monsieur le Ministre, j'ai compris que votre Icône était de recevoir, dans un bref délai, d'abord un résultat, puis les renseignements les plus précis sur la nature des travaux que comporteront ces fouilles afin de décider l'extension que vous jugerez à propos de leur donner. De son côté l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans la Instruction qu'elle m'a rendue, demande les plans ou les tracés des lieux où des objets découverts pourront être à même d'indiquer ceux de ces objets qu'il serait bon de transporter en France. Je me vois alors dans la nécessité d'emporter avec moi divers instruments.

D'abord ceux qui me sont indispensables pour la levée de plans.

Monseigneur Frêcheur  
Ministre de l'Intérieur

Paris.

es pour les Nivellements. Il est bien certain en effet qu'un Rapport qui ne serait pas accompagné de plans détaillés et de plans topographiques ne fournirait que des indications incomplètes sur la situation, la forme et la dimension des monuments de même que sans nivellments il serait impossible de calculer la quantité de terres à déblayer et d'apprécier exactement l'étendue du travail et le montant des dépenses.

Ensuite pour recueillir des vues qui offrent avant tout aux savants la garantie d'une exactitude mathématique j'ai cru, pour me conformer au vœu formel de l'Académie, ne pouvoir mieux faire que d'emporter un Daguerreotype, d'autant plus que la modification que cette admirable découverte vient de subir par la substitution du papier à la plaque métallique, en a fait précisément un instrument spécial et indispensable dans les découvertes archéologiques, en le rendant maniable aux voyageurs. On peut épargner désormais l'envoi d'un dessinateur puisqu'il s'agit de rapporter dans ce cas des copies plutôt exactes qu'artistiques. D'ailleurs la possibilité d'obtenir, avec une épreuve négative, un nombre indefini de reproductions positives, me met à même d'expédier les vues des palais, des bas-reliefs et des sculptures au fer et à mesure de leur découverte afin que vous puissiez suivre constamment la marche des travaux. Sans compter que la facilité d'appliquer des couleurs sur le papier photographique me permet de conserver aux peintures que je viendrais à rencontrer leur véritable physionomie.

Je pense donc, Monsieur le Ministre, n'avoir point outrepassé vos intentions, mais au contraire n'avoir fait que me mettre en état d'accomplir convenablement la mission dont vous m'avez honoré en faisant l'acquisition de ces divers instruments. J'ai l'honneur de vous adresser ici l'état des sommes que j'ai payées avec les factures comme pièces à l'appui.

Si au premier abord les quantités de produits chimiques et de papiers que j'importe paraissent considérables, il suffira que je fasse observer qu'elles doivent me servir pendant tout le temps de mes

travaux, tant pour épreuves négatives que pour épreuves positives, que le pouvoir pouver dans le pays ni les matériaux ni les substances nécessaires il aurait été beaucoup plus couteau de les faire venir de France ~~successivement~~ et par fractions à mesure des besoins et qu'il a par conséquent été plus économique de faire en une fois cette dépense qui en définitive se répartira sur toute la durée de la Mission.

J'ai attaché à tous ces moyens d'exécution une importante évaluation plus grande qu'indépendamment du goût qui me porte à ce genre de travaux, j'ai pu me convaincre de votre volonté nettement formulée de voir sortir de mon entreprise des résultats tout à fait sérieux; je n'ai pas cru dès lors devoir reculer devant l'acquisition d'objets de première nécessité pour un travail qui sera de longue haleine; je prendrai la liberté en terminant, Monsieur le Ministre, de vous rappeler que je vous avais cette lettre d'après l'autorisation formelle que vous m'en aviez donnée, dans votre audience du 26 Août dernie, lorsque je vous demandai si le Ministère de l'Instruction Publique ne contribuerait pas à l'achat de mes instruments.

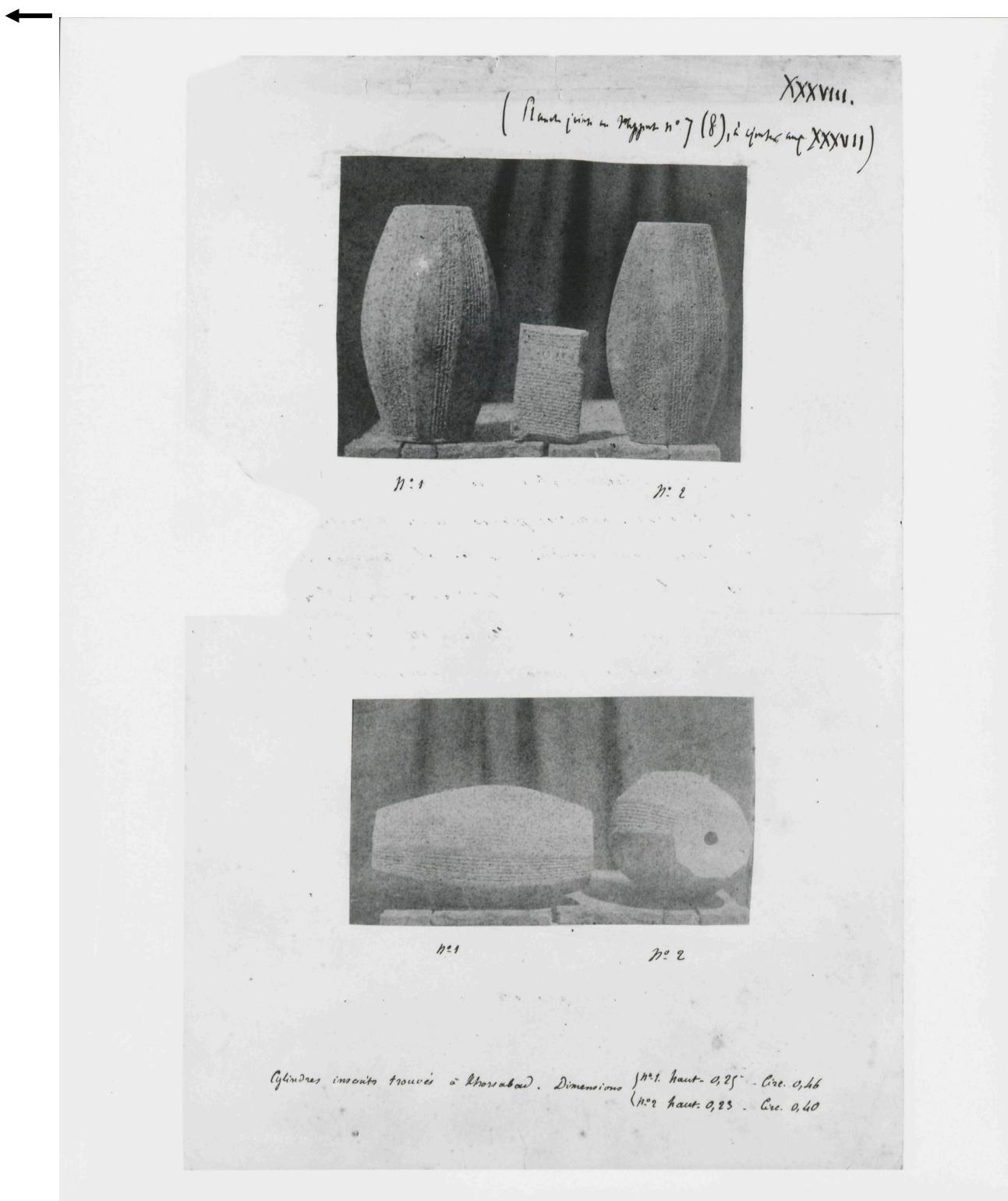
Si vous voulez bien, Monsieur le Ministre, approuver ma conduite dans cette circonstance, je vous prie de vouloir bien ordonner soit sur cette année, soit sur l'année prochaine, le remboursement de la somme de 3677 £ 18 £ montant de mes avances, entre les mains de M<sup>me</sup> Ch. Genaut, ---- mon fondé de pouvoir, demeurant à Paris, rue Bergère N° 11. J'ai joint à l'état les 2 po<sup>s</sup> allors suivant l'usage à nos fondés de pouvoirs pour faire de recouvrement.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mon respect.

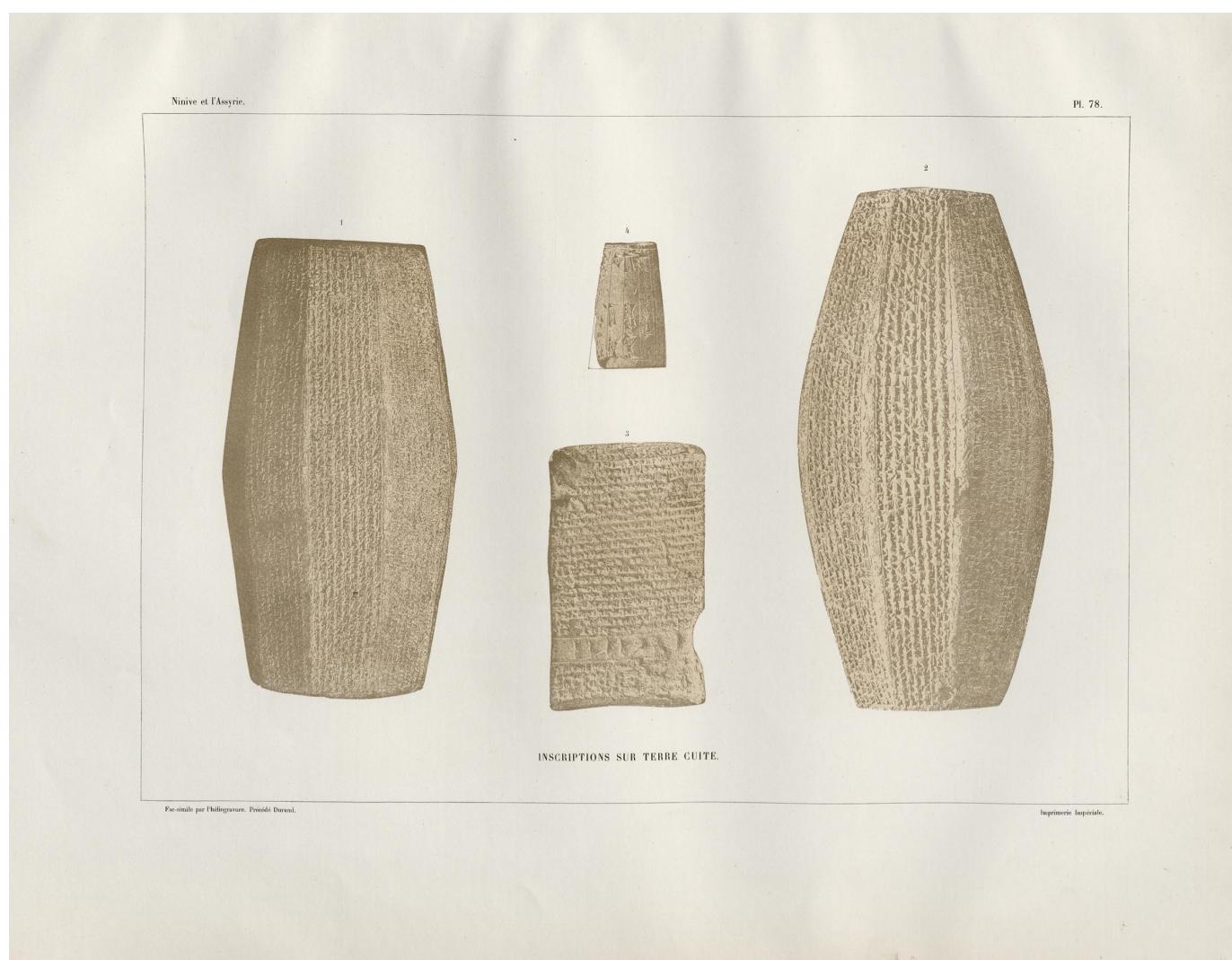
Victor Place

V. Place, Lettre adressée au ministre de l'intérieur, Paris 5 septembre 1851.

© Archives nationales de France.



« Planche 38, Photos 50 et 51 : Cylindres inscrits trouvés à Khorsabad ». Photographies de Tranchand, 1852. Fouilles dites « de Ninive » menées par Victor Place, consul de France à Mossoul (Irak), 1852. Tirages à partir de négatifs papier (calotypes) sur papier salé, puis collés sur feuille de papier © Archives nationales de France.



Planches de l'ouvrage de V. Place Ninive et l'Assyrie paru à Paris, en 1867-1870, imprimerie impériale, 2 vol. de texte et 1 vol. de planches. Section « épigraphie ».